



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24246
7 juillet 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 6 JUILLET 1992, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que, au cours de la période allant du 23 juin au 1er juillet 1992, l'aviation américaine a, comme indiqué ci-dessous, continué à violer l'espace aérien iraquien aux fins de surveillance et de provocation. Je tiens également à vous signaler que, pendant cette même période, l'aviation a de nouveau mis le feu aux récoltes dans la province de Ninvi.

Le 23 juin 1992, à 12 h 30 : l'aviation américaine a lancé des fusées incendiaires sur un champ situé dans le district de Mahallabiya (province de Ninvi), mettant le feu à des quantités de sous-produits de blé.

Entre le 24 et le 25 juin 1992 : 12 sorties effectuées par six formations à une vitesse de 700 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 6 000 à 6 500 mètres. Ces opérations ont visé essentiellement les régions de Zakho, Amadiya, Mossoul, Dohouk, Tal Afar et Sanjar.

Le 25 juin 1992, à 15 h 30 : l'aviation américaine a survolé, à basse altitude, les champs de Kani Harami (district de Namroud, province de Ninvi), et a lancé des fusées incendiaires, mettant le feu à 50 dounams d'orge et de blé.

Entre le 26 et le 27 juin 1992 : 24 sorties effectuées par 12 formations à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 3 000 à 9 000 mètres. Ces opérations ont visé essentiellement les régions de Zakho, Dohouk, Mossoul, Tal Afar, Arbil, Doukane et Amadiya. Le 26 juin 1992, à 10 h 30, deux appareils américains ont survolé un champ situé dans le district de Namroud (province de Ninvi) à une altitude si basse qu'ils ont mis le feu à 24 dounams de blé.

Entre le 27 et le 28 juin 1992 : 23 sorties effectuées par 10 formations de deux appareils et une de trois à une vitesse de 700 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 7 000 mètres. Ces opérations ont visé essentiellement la région d'Amadiya, Tal Afar, Mossoul, Arbil et Dohouk.

Entre le 28 et le 29 juin 1992 : 28 sorties effectuées par 14 formations à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 2 500 à 7 500 mètres. Ces opérations ont visé essentiellement les régions de Zakho, Amadiya, Dohouk, Mossoul, Arbil et Doukane.

Entre le 29 et le 30 juin 1992 : 20 sorties effectuées par 10 formations à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 3 000 à 5 500 mètres. Ces opérations ont visé essentiellement les régions de Mossoul, Dohouk, Arbil, Tal Afar, Zakho et Amadiya.

Le 30 juin 1992 : 20 sorties effectuées par 10 formations à une vitesse de 700 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 6 000 à 7 500 mètres. Ces opérations ont visé essentiellement les régions de Zakho, Dohouk, Mossoul, Arbil, Tal Afar, Amadiya et Aïn Zala.

Entre le 1er et le 2 juillet 1992 : 26 sorties effectuées par 12 formations de deux appareils et deux appareils isolés, à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 5 000 à 6 000 mètres. Ces opérations visaient essentiellement les régions de Zakho, Dohouk, Amadiya, Aïn Zala, Mossoul et Arbil.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Samir K. K. AL-NIMA
